



# **CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE LA VILLE DE BORDEAUX**

**Mars 2007**

## **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de BORDEAUX**

Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,

Vu le décret n° 2006-945 du 28 juillet 2006 relatif à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,

Vu la décision du Comité interministériel de la ville du 9 mars 2006 initiant la démarche d'élaboration des contrats urbains de cohésion sociale,

Vu la circulaire du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS,

**Vu la circulaire du Délégué interministériel à la ville du 15 septembre 2006 relative à la géographie prioritaire des CUCS, contenu et calendrier de mise en oeuvre,**

Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du 23 février 2007 relative aux contrats urbains de cohésion sociale et à l'orientation communautaire de la politique de la ville sur trois ans,

Vu la délibération du Conseil municipal de Bordeaux du 02 avril 2007 relative au contrat urbain de cohésion sociale de Bordeaux, signé entre l'Etat, la commune et la communauté urbaine,

L'Etat, représenté par le préfet de la Gironde, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, la commune de Bordeaux, représentée par le maire de Bordeaux, la communauté urbaine de Bordeaux représentée par le président,

**Conviennent ce qui suit :**

### **Article 1**

L'Etat, la commune de Bordeaux et la communauté urbaine de Bordeaux, s'engagent, sur une durée de trois ans renouvelable une fois, à mettre conjointement en œuvre le projet des quartiers Bacalan, Benauges, le Lac, Saint-Jean/Belcier, Carle Vernet, Chartrons nord, Grand-Parc, Saint-Michel décliné dans le présent document, intitulé « contrat urbain de cohésion sociale de Bordeaux ».

**Article 2**

Le présent contrat sera complété par des annexes précisant :

- Le plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée du contrat sur la base de fiches action
- Les modalités de suivi du programme d'action (indicateurs)
- Le plan de financement des actions décrites ci-dessus

**Article 3**

Le préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

Fait à Bordeaux, le 2007

L'Etat, représenté par le

Préfet de la Gironde,  
Délégué territorial de l'Agence Nationale pour  
la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances

La commune de Bordeaux  
représentée par  
Monsieur Alain JUPPE  
Maire de Bordeaux

La Communauté Urbaine de Bordeaux  
représentée par

## **SOMMAIRE**

### **1) LES ELEMENTS DE CONTEXTE**

- 1.1 Le bilan du Contrat de Ville 2000 - 2006**
- 1.2 La géographie prioritaire**
- 1.3 L'approche transversale et la participation des habitants**

### **2) LA DECLINAISON TERRITORIALE ET THEMATIQUE**

- 2.1 Les plans d'actions**
- 2.2 Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**
- 2.3 Conseil Local de Santé et Atelier Santé Ville**

### **3) PILOTAGE, SUIVI ET EVALUATION**

- 3.1 Pilotage stratégique**
- 3.2 Pilotage technique**
- 3.3 Evaluation**

## **PRÉAMBULE**

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville de Bordeaux est le fruit d'un travail partagé. Il s'inscrit à la fois dans la continuité de l'action menée au titre du précédent Contrat de Ville et résulte de la démarche d'évaluation / élaboration engagée fin 2006. Il repose sur un diagnostic réalisé par l'ensemble des acteurs de terrain et Institutions concernés et fixe les axes stratégiques d'intervention ainsi que les plans d'actions des 6 prochaines années à l'échelle des quartiers prioritaires de la Ville.

### **1) LES ELEMENTS DE CONTEXTE**

Si globalement la Ville de Bordeaux ne présente pas les caractéristiques d'une ville fragile socialement, force est malheureusement de constater que les secteurs repérés comme sensibles lors du précédent Contrat de Ville le sont toujours. Le zonage proposé par l'Etat confirme en effet que les indicateurs (proportions d'allocataires CAF, niveau de revenu, taux de chômage,...) demeurent préoccupants dans les 7 quartiers prioritaires de la commune. (Annexe 1)

C'est pourquoi la nécessité d'y concentrer des moyens et donc d'y conforter et développer des projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants qui y résident ne peut être remise en cause.

Ce Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) s'inscrit dans la cohérence de l'action municipale ; il accompagne globalement la mutation de la Ville : secteur Gare, Rive droite, Bordeaux Nord et plus particulièrement les actions de renouvellement urbain présentes ou à venir sur le territoire : ORU St Jean, requalification du Centre Historique, Benauges, Lac.

Il constitue pour la ville un des piliers du Projet Social et contribue à la mise en œuvre d'actions participant à l'amélioration des conditions de vie des habitants dans les quartiers les plus fragiles de la Ville.

Il est au cœur des actions de proximité développées par la Ville et participe pleinement à la création du lien social.

### **1.1 LE BILAN DU CONTRAT DE VILLE**

L'évaluation des projets menés au titre de la Politique de la Ville s'avère complexe car dépendante d'actions qui lui échappent (politique de peuplement des bailleurs, politique de l'emploi par exemple).

On peut cependant penser que l'évolution des quartiers dits sensibles, le calme relatif constaté à l'automne 2005, constituent de tangibles illustrations du travail de fond mené dans ces secteurs et accompagné dans ce cadre.

Afin de compléter l'évaluation des actions menées au titre du Contrat de Ville, une analyse de la démarche et de la méthode a par ailleurs été réalisée (annexe 2).

Elle révèle l'importance des acquis en terme de méthode et d'actions repérés par les acteurs de terrain et par conséquent au niveau des habitants ; en effet la proximité, l'appui apportés par les agents de développement sont aujourd'hui reconnus et salués ; ils participent pleinement à la lisibilité de l'action municipale à l'échelle des quartiers. Tout aussi importante la capacité d'interpellation des partenaires extérieurs de la ville est elle aussi reconnue ; c'est la légitimité d'animation de réseau dans lequel la ville est inscrite qui est ici identifiée.

## **1.2 LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE**

L'Etat a confirmé la géographie prioritaire proposée par la Ville même si la classification décidée introduit des nuances dans le traitement des territoires. C'est ainsi que l'on retrouve les sept quartiers inscrits dans le précédent Contrat de Ville, répartis en deux catégories.

Groupe 1 : Bacalan, Benauges, le Lac, Saint-Jean/Belcier

Groupe 2 : Carle Vernet, Chartrons nord, Grand-Parc, Saint-Michel

Selon les critères retenus par l'Etat, les quartiers classés en 1 devraient bénéficier du double des crédits affectés aux quartiers classés en 2. La mise en œuvre opérationnelle du Contrat devra permettre de déterminer concrètement de quelle manière ce choix sera confronté aux besoins et aux projets des quartiers et les ajustements qui en découleront.

## **1.3 L'APPROCHE TRANSVERSALE ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS**

Il importe de rappeler que si la politique de la ville a vocation à toucher l'ensemble des champs de l'action publique (social, urbain, économique, culturel, sportif,...) elle n'a évidemment pas légitimité ni capacité à répondre à l'ensemble des questionnements qui les concernent.

Au contraire, les actions menées dans le cadre du précédent Contrat de Ville et celles projetées dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bordeaux ont pour ambition d'apporter des réponses « calibrées », expérimentales ayant le cas échéant valeur d'exemple.

Le CUCS est bien un levier tant en terme d'ingénierie que sur le plan financier mais il ne se substitue nullement aux politiques de droit commun.

Par ailleurs, si le reproche est souvent fait de la multiplicité voire de la juxtaposition des dispositifs et des acteurs, un des objectifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Bordeaux est véritablement de lier et coordonner au mieux ceux dont elle a la maîtrise.

C'est la raison pour laquelle les actions menées au titre du Contrat Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) ou du Conseil Local de Santé y sont mentionnées.

C'est pourquoi également le lien est systématiquement fait avec les autres dispositifs, Contrat Enfance Jeunesse par exemple, afin d'éviter toute incohérence et de rechercher le maximum de lisibilité dans le positionnement de la Ville.

C'est enfin en ce sens que l'articulation et la coordination avec l'ensemble des partenaires est recherchée, en premier lieu avec les services municipaux et au-delà avec les autres partenaires concernés.

S'agissant de la question de la participation des habitants, ce fondement de la Politique de la Ville est évidemment au cœur du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Bordeaux.

Une attention particulière sera cependant portée au sens de cette question ; il importe en effet, au-delà de l'objectif, de bien définir où, comment, et pourquoi les habitants trouveront leur place dans les actions menées. Selon le cas l'accent sera porté sur le rôle joué par l'habitant dans l'action, sur la part qu'il prendra dans son propre développement ou tout simplement sur la juste adéquation du projet au besoin.

## **2) LA DECLINAISON TERRITORIALE ET THEMATIQUE**

### **2.1 LES PLANS D' ACTIONS**

Elaborés pour la période 2007 - 2012, ils sont le fruit d'un important travail méthodologique et fortement ancré sur le terrain :

ils s'inscrivent tout d'abord dans la dynamique engagée par la Ville lors du précédent Contrat de Ville et découlent de son évaluation ; ils résultent des journées de travail menées fin 2006 associant l'ensemble des partenaires de terrain et institutionnels concernés ; en ce sens ils illustrent totalement la qualité du travail de partenariat et de proximité sur lequel se fonde la démarche.

Ils constituent une feuille de route, un cadre permettant de mobiliser chacun mais demeurent évolutifs soumis aux décisions de l'ensemble des Institutions, dont la Ville évidemment mais tenant compte également de la vie des acteurs de terrain, de leurs projets, de leurs moyens.

Ils déclinent de manière territoriale et donc avec plus de finesse les grands axes stratégiques d'intervention suivants :

- le développement social et par conséquent le développement sportif, éducatif, culturel, la santé ou encore l'animation globale,
- le développement urbain et plus particulièrement l'accompagnement des mutations de la ville ainsi que les questions de gestion urbaine de proximité,
- le développement économique et spécifiquement les questions d'insertion ou d'accès à l'emploi,
- la sécurité et la prévention de la délinquance.

### **Plan d'actions Bacalan**

### Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification du quartier

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Délocaliser le Centre d'Animation plus au cœur du quartier (Buscaillet, vers Charles Martin...)	<b>X</b>			Engager une réflexion à ce sujet avec l'ACAQB, le service gestion immobilière et le service jeunesse
Anticiper le plan de circulation du quartier (modifications en lien avec les aménagements réalisés)			<b>X</b>	Solliciter la DGAU sur cette question
Anticiper / Accompagner l'implantation de l'Aire d'accueil pour les gens du voyage	<b>X</b>			Initier une réflexion avec les structures et services intéressés
Intégrer les besoins du quartier dans la création de la ZAC des Bassins à flots (équipement boxe au sein du gymnase etc.)			<b>X</b>	Recenser les besoins avec les partenaires quartier - Faire le relais au niveau de la DGAU
Propreté : accentuer les interventions de la Régie -Mettre en place des actions de sensibilisation		<b>X</b>		Réaliser un état des lieux propreté - créer un groupe de travail afin de mettre en place des actions de sensibilisation
Développer / renforcer les actions autour de la valorisation du quartier, de la communication et de l'implication des acteurs et des habitants		<b>X</b>		Mettre en place des outils avec les partenaires quartier
Favoriser / accompagner la mixité, toucher/impliquer les nouveaux habitants du quartier		<b>X</b>		Travailler cette question avec les partenaires quartier, les associations de locataires et les institutions intéressées (créer un guide de bienvenue...)

Engager une réflexion sur l'amélioration, le développement du secteur Labarde	X			Solliciter la DGAU sur cette question ( Relancer une prospection avec Saluterre afin de créer des jardins familiaux...)
<b>Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social</b>				
Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Réactualiser les données concernant la population du quartier afin de réorienter certaines interventions	X			Solliciter le SGAR - s'appuyer sur le Conseil de Développement Social (observatoire social)
Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs au plus grand nombre		X		S'appuyer sur les actions/projets des acteurs du quartier
Mettre en place une émission radio sur le quartier	X			Soutenir le projet Clé des ondes
Relancer une dynamique autour de la parentalité		X		Portage Centre d'Animation
Relancer l'atelier plongée à la Piscine Tissot		X		Partenariat Connex/Piscine Tissot - Mobiliser les acteurs quartier sur la communication et la constitution de groupes de jeunes
Réorienter les animations mises en place sur la plage du lac de Bordeaux - Améliorer l'aménagement et le repérage des lieux	X			Partenaires associés : ABC, Emulation Nautique, Régie, Service des sports, Service espaces verts, IFAID, Partenaires de l'insertion, Développement urbain (mise en place d'un plan d'intervention)
Création d'un poste lien établissements scolaires / familles dans le cadre du PRE	X	X		Portage Régie en lien avec les partenaires PRE

Mettre en place un accompagnement afin d'impliquer de nouveaux habitants dans le tissu associatif		X		S'appuyer sur le pôle associatif, le Centre d'Animation
Consolider le Journal Bacalan, le Salon du lire et la dynamique autour du multisports		X		Journal : Salon du Lire : Multisport :
Réflexion autour de l'utilisation des équipements sportifs de Charles Martin	X			A travailler avec le service des sports
<b>Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>				
Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Mettre en place une coordination autour des interventions Alpha, FLE	X			Question à travailler avec la Direction du travail
Réflexion autour de la mise en place d'une intervention type écrivain public	X			Créer un groupe de travail avec les structures du quartier intéressées (Régie, AFL...)
Soutenir l'action Mécaniques Angéliques du Garage Moderne		X		Solliciter les partenaires institutionnels
Développer les liens avec les entreprises du quartier		X		A travailler avec les partenaires insertion, la Maison de l'Emploi et le Développement économique
Développer les clauses d'insertion et les chantiers d'insertion pertinents et diversifiés		X		A travailler avec les partenaires insertion (chantier pérenne...)

Accompagner la Régie : Positionner la structure sur l'appel d'offre ramassage des encombrants et développer le tri sélectif - Conforter et développer les marchés attribués à la structure	X	X		A travailler avec les services ville, notamment le service propreté
Développer le parrainage pour les jeunes		X		A travailler avec la Mission Locale
Travailler sur les métiers en lien avec le secteur du nautisme		X		A étudier avec les partenaires de l'insertion
<b>Axe 4 : Améliorer la sécurité</b>				
Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Diminuer le trafic de drogues	X			Lancer de nouvelles investigations policières
Sur le plan de l'incivilité et de la civilité, élaborer une action de quartier, davantage mobilisatrice des habitants, sur leurs propres capacités et légitimités d'intervention	X			Mettre en place une action partenariale pilotée par les correspondants de quartier, expérimentalement sur Port de la Lune

Implication accrue des acteurs locaux dans la veille éducative afin d'enrayer la spirale de déscolarisation sans solution après 16 ans (voire avant). Ce volet devrait constituer l'axe préventif en écho des jeunes adultes pour qui les réponses trop tardives ne fonctionnaient plus.		X		Réunir les membres de la veille éducative autour de cet objectif et décliner sa réalisation opérationnelle
<b>Interventions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Positionnement des partenaires</b>
	Action à initier	Action à accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Trouver des modes de collaboration avec les services judiciaires et les associations habilitées justice pour prévenir la récidive, préparer la sortie de détention et plus largement rapprocher la mesure éducative ou judiciaire de la réalité et des ressources du quartier	X			Mettre en place un groupe de travail avec la PJJ, le SPIP et les acteurs socio éducatifs du quartier
Problèmes d'éclairage sur le quartier	X			Réaliser un état des lieux
Mener des actions de prévention des toxicomanies en impliquant des jeunes en tant que vecteurs du message	X	X		Initier un groupe de travail avec le CEID à cet effet
Prévenir le sexisme et les violences intra familiales	X			Mettre en place un projet de quartier et inter quartier

### Plan d'actions Bastide Benauge

### Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire

Actions	Positionnement de la DDSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Réactualiser les données concernant la population du quartier afin de mieux répondre à ses besoins	X			Solliciter le SGAR S'appuyer sur le Conseil de Développement Social
En matière de petite enfance (crèche, halte-jeux, maison soleil, Apimi, RAM )		X	X	Poursuivre le travail partenarial sur cette thématique engagé fin 2006
Concevoir un projet innovant et partagé autour de l'accueil des enfants à partir de 2 ans à l'école en travaillant de nouvelles passerelles avec les structures de la petite enfance et les équipements de loisirs de proximité	X			Mettre en place et animer une commission de travail spécifique avec l'ensemble des acteurs du quartier
Poursuivre et développer le travail engagé autour de l'action mieux vivre l'école		X		Accompagner le Centre d'Animation Bastide Benauges dans ce projet ( outil de communication, théâtre forum....)
En matière de loisirs de proximité ( Centres d'Animation Bastide Benauges et Queyries, Maison Soleil, Ludothèque, Bibliothèque )		X	X	Poursuivre le travail partenarial sur cette thématique engagé fin 2006
En matière sportive ( associations sportives, service sport de la mairie...) - utilisation des équipements	X			Mettre en place et animer une commission de travail spécifique avec l'ensemble des acteurs du quartier et le service municipal

Engager un travail avec le Conservatoire National de Région implanté sur le quartier	X			Connaître les propositions du CNR puis les partager avec les acteurs du quartier
Soutenir la dynamique de la ZEP		X		Poursuivre le travail partenarial engagé
Conforter et évaluer l'opérationnalité du Programme de Réussite Educative		X		Participer aux temps de travail ad hoc
Accompagner le projet de Maison relais	X			Participer aux temps de travail ad hoc
Concevoir des actions spécifiques en direction des habitants de la Cité des Fleurs afin de les amener progressivement à utiliser les offres de services existantes sur le territoire	X			Action menée par les Petits débrouillards d'Aquitaine...
<b>Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local , soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement de la DDSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Mieux connaître le tissu associatif local	X			S'appuyer sur l'état des lieux existant et réactualiser
Soutenir et développer les temps forts fédérateurs et les initiatives à résonnance culturelle et populaire		X		Queyries fait son cirque / Temps fort du quartier ( en cours de construction ) / Fête du jeu ...
Soutenir le journal du quartier et proposer des ateliers d'écriture dans les structures de quartier		X		Mis en place par l'association Bastide en Scène

Favoriser la rencontre entre nouveaux et anciens habitants	X	X		En s'appuyant notamment:- sur les acteurs et projets associatifs - en rendant les équipements plus attractifs s'appuyer et développer les actions menées par les Jardins d'Aujourd'hui, par le projet éducation à l'image du Centre d'Animation Queyries
------------------------------------------------------------	---	---	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Axe 3 : Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention**

Actions	Positionnement de la DDSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Renforcer l'ilotage		X	X	
Poursuivre et développer des actions de lutte contre la violence en milieu scolaire	X	X		- médiation par les pairs dans les écoles élémentaires et les 2 collèges- projet "vers le Pacifique" dans les écoles maternelles
Lancer une formation-action de lutte contre le sexisme et des violences intra-familiales		X		
Mener des actions de prévention des toxicomanies en impliquant des jeunes en tant que vecteurs du message	X			
Poursuivre les actions autour de l'accès à la citoyenneté: civilités-incivilités		X		- semaine des droits de l'enfant (infodroits) - permis citoyen : collèges / centre d'animation - atelier de pratique citoyenne : élémentaire Benauges
Poursuivre le projet de médiation sociale				Soutenir l'action des "correspondants de quartiers"

Poursuivre opérations Vie Ville Vacances		X		chantiers, séjours, accueil et sorties journées
Organiser des temps de travail spécifiques autour de la prévention de la récidive	X			Avec les partenaires du quartier et en élargissant dès que besoin à d'autres structures telles que la PJJ par exemple Trouver des modalités de travail Se rapprocher de la MDSI et du CGénéral
Poursuivre le travail partenarial initié dans le cadre de la veille éducative		X		
<b>Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Soutenir Les actions menées par l'association AIM		X		
Développer les liens avec les entreprises du quartier notamment avec l'APAB		X		A travailler avec les partenaires insertion et le service du développement économique
S'appuyer sur les réponses mises en place par la Mission Locale, le PLIE, la Maison de l'Emploi		X		Groupe Insertion Jeunes, parrainage, info et découvertes des métiers, réunion de coordination PLIE....
Développer les clauses d'insertion et les chantiers d'insertion pertinents et diversifiés ( EDF.... )		X		A travailler avec les partenaires insertion (chantier pérenne...)
<b>Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	

Suivre les différentes phases de l'étude préalable au renouvellement urbain du quartier de la Benauge ( patrimoine, circulation, services et équipements... )		X	X	Participer aux comités de pilotage et aux différentes réunions de suivi du projet
Développer des démarches de gestion urbaine de proximité : ■ traitement des espaces verts quartier Benauge ■ encombrants	X			Initier un groupe de travail réunissant les services techniques de la Mairie , les bailleurs sociaux et les partenaires de quartier
Améliorer l'accessibilité des équipements en travaillant sur la signalitique	X			Créer un groupe de travail ad hoc
Concrétiser quelques projets de l'atelier d'urbanisme utopique mené par l'association Bruit du Frigo	X			Monter et/ou participer un groupe de travail ad hoc
Accompagner les réflexions liées au reste du quartier: - un potentiel rare cf le plan guide confié à .DESVIGNE et à B.FORTIER - une rive droite naturelle - une centralité affirmée - un parc habité		X		Participer aux différents groupes de travail organisés afin de suivre le projet urbain dans sa globalité
Favoriser l' information de ce projet auprès des acteurs du quartier et des habitants	X			Des actions de sensibilisation et d'information à mettre en place avec les partenaires de quartiers ( travail autour de la mémoire .... )

## Plans d'actions Chartrons Saint Louis

<b>Axe 1 : Favoriser le developpement social et culturel du quartier</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Mener un travail sur les problématiques d'accueil de la Petite Enfance		<b>X</b>		Maintenir une fonction de veille face à l'évolution des besoins.Poursuivre la réflexion sur les opportunités d'apporter des solutions adaptées aux besoins spécifiques en matière de garde, sur la question de l'accueil des enfants de moins de 3/4 ans.Maintenir une instance de coordination régulière autour de ces problématiques.Poursuivre la réflexion sur la mis en place d'un plateforme ressource autour de la Petite Enfance sur le secteur
Dynamiser le projet éducatif et culturel	<b>X</b>	<b>X</b>		Impulser une nouvelle dynamique autour du projet éducatif, notamment dans le cadre de la ZEP et du Projet de Réussite Educative Conforter le projet et les actions culturelles développés sur le quartier. Rendre plus lisible et valoriser l'offre culturelle et artistique du quartier notamment en direction des nouveaux habitants (partenariat bailleurs, structures relais)
Renforcer la lecture publique sur le secteur nord chartrons en fort développement	<b>X</b>	<b>X</b>		Soutien à la relance du projet de Bibliothèque associative et au développement de la dynamique éducative et participative qu'il souhaite susciter

Développer les actions de prévention en direction des jeunes du quartier				Concentrer des efforts nouveaux en direction des jeunes les plus fragiles. Réfléchir à la création et/ou au renforcement d'espaces de paroles dédiés, à la mise en place d'actions impliquant plus fortement les jeunes notamment les plus de 18 ans. Relancer la veille éducative en ouvrant plus fortement la démarche vers les partenaires du quartier, en initiant un repérage plus fin des situations de décrochage. Projet autour de la santé des jeunes et des comportements de violence piloté par le Conseil Local de Santé sur le secteur Chartrons/Grand-Parc. Accompagner les actions VVV: chantiers, accueil et sorties journées, séjours
--------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie**

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Accompagner la mutation du quartier			<b>X</b>	Maintenir une vigilance et une attention particulière sur le développement du quartier et la pression exercée sur les équipements de proximité
Soutenir les actions visant la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration des conditions de logement	<b>X</b>	<b>X</b>		Soutenir la poursuite et le développement d'actions de lutte contre le logement indigne initiées sur le secteur Chartrons/Grand-Parc. Réflexion sur l'inscription de ces actions dans le cadre d'une démarche plus large de reconquête et de valorisation du parc d'habitat ancien (PIG de la CUB). Réflexion sur l'opportunité de créer un service d'autoréhabilitation accompagné de logement

Veiller à l'intégration de certains sites isolés, fragilisés ou en développement		X		Perspective d'actions autour des problématiques du secteur Chantrecrit et de la Résidence Delord. Poursuivre et consolider la partenariat et les actions en lien avec la résidence Sonacotra en cours de réhabilitation. Réflexion sur les liens nouveaux à développer avec les secteurs Haussmann et en développement
La requalification de certains espaces publics et la participation des habitants		X		Poursuivre le soutien à la dynamique participative impulsée autour du jardin Dupaty ainsi qu'aux démarches collectives autour de son projet. Relance et suiv de l'atelier de concertation autour de ce projet
<b>Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>				
Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Renforcer et développer des actions insertions sociales et professionnelles sur le quartier	X	X		Mieux se saisir des perspectives de développement du quartier pour le développement d'actions d'insertion. Poursuivre et renforcer le soutien aux actions d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. Favoriser le montage de chantiers d'insertion autour des projets dynamiques du quartier (Jardin Dupaty, Bibliothèque associative notamment). Relancer le partenariat et les perspectives d'actions avec les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique

## Plans d'actions Grand Parc

<b>Axe 1 : Développement Urbain</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Favoriser une intervention cohérente en matière d'habitat/de logement</b>				
Résidentialisation du parc d'Aquitanis			<b>X</b>	Projet d' Aquitanis en lien avec les collectivités
Accompagner l'arrivée de nouveaux habitants liée aux nouvelles constructions proches du quartier			<b>X</b>	Faire le lien avec les services ville (Education, Jeunesse et Sports...)
Mieux connaître la population du quartier et faire émerger les besoins en matière de logement			<b>X</b>	Mener un travail de croisement des données sur la population du quartier (Bailleurs, services ville...) Faire remonter les besoins des habitants en matière de logement.
<b>Accompagner l'évolution du quartier en matière d'aménagement et d'équipements</b>				
Investir le parc Rivière		<b>X</b>		communiquer, mener des actions sur le site... Possibilité d'utiliser ponctuellement le salon de thé...
Raccrocher le quartier aux études d'aménagement en cours et à une dynamique d'agglomération	<b>X</b>		<b>X</b>	Travailler à la redéfinition des priorités d'aménagement du Grand Parc en lien avec les services ville en charge du suivi des études urbaines...

Accompagner l'arrivée de nouveaux équipements et aménagements	X	X	X	Tramway : Mise en place d'actions avec la Connex Piscine, Salle polyvalente du collège, Petit Trianon, Salle des Fêtes/Polyvalente ?, Pôle emploi ? : Mener un travail sur l'aspect extérieur de l'ancienne salle des fêtes en attendant sa nouvelle affectation - Associer les structures quartier et les habitants sur l'accompagnement des nouveaux aménagements/équipements
Travail autour de l'amélioration des entrées du quartier		X		Travail en lien avec la DGAU (espaces verts, circulation...)
Engager une réflexion sur l'embellissement et l'aménagement du quartier avec les habitants, notamment les adhérents des structures	X			Créer un groupe un groupe de travail en lien avec les services techniques de la ville et les bailleurs (bancs, réaménagement des espaces extérieurs dans le cadre de la résidentialisation...)
Relayer le besoin en matière de salle des fêtes/polyvalente			X	Mener un état des lieux de l'existant et des besoins. Faire le lien avec les services ville
<b>Améliorer la gestion urbaine et les services de proximité</b>				
Favoriser la création de lieux de convivialité types restaurants associatifs, bars, cyber cafés etc.		X	X	Faire remonter ces besoins dans le cadre des projets menés sur le quartier (pôle emploi...)
Travailler sur la question du renforcement des accueils périscolaires		X		Négociations entre la Ville et la CAF en cours
Travailler sur la réalisation d'une sculpture avec les habitants du quartier	X			S'appuyer sur les ressources du quartier

Réactualiser les plannings d'utilisation des équipements sportifs du Grand Parc afin de dégager des créneaux pour certaines structures et les habitants du quartier	X			A travailler avec le service des sports
Trouver des solutions par rapport aux problèmes de locaux que rencontrent certaines structures (Schweitzer, Clithène, Centre Social, Structures petite enfance)	X		X	<p><u>Centre Social</u> : Chantier envisagé avec l'EIPF</p> <p><u>Clithène</u> : Améliorer l'aspect extérieur des locaux + prospection locaux</p> <p><u>Schweitzer</u> : Restructuration/extension locaux</p> <p><u>Structures petites enfance</u> : Projet de restructuration envisagé mais à long terme - Solutions alternatives ? Possibilités d'accélérer le projet ?</p>
Projet de restructuration du Centre commercial de l'Europe (In cité) - Intégrer la création d'un atelier retouche/ repassage au sein du Centre Commercial (CS -EIPF)	X	X		Projet en cours
Adapter les services petite enfance aux besoins du quartier		X	X	Négociations en cours entre la Ville et la CAF
Mettre en place une intervention autour de la propreté		X		Initiative lancée par Aquitanis : sensibiliser les jeunes sur ce thème - Passer par eux pour sensibiliser les adultes...Plusieurs structures souhaitent s'impliquer sur ce thème (associer le collège, le lycée...).
<b>Axe 2 : Développement social</b>				

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Réactualiser les données concernant la population du quartier afin de réorienter certaines interventions	X			Solliciter le SGAR - s'appuyer sur le Conseil de Développement Social (observatoire social)
<b>Soutenir la vie associative, le partenariat et la participation/ l'information des habitants</b>				
Communiquer d'avantage auprès des habitants	X	X		Les associer aux actions - Mettre en place des outils de communication (création d'un local info, création de plaquettes/guides, créer une émission radio sur le quartier avec la Clé des Ondes...) - S'orienter vers un Kiosque d'information localisé au sein du Centre commercial ou de la Mairie annexe. S'appuyer sur les livrets d'accueil fournis par Aquitanis aux nouveaux locataires
Poursuivre le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté inter établissements		X		Développer la participation des structures du quartier au CESC - Faire le lien avec l'Atelier Santé Ville
Favoriser les partenariats et les échanges		X		Développer les temps de rencontre partenaires
<b>Favoriser l'Insertion sociale et le bien être de la population</b>				
Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs au plus grand nombre		X		S'appuyer sur les actions/projets des acteurs du quartier
Porter une attention particulière aux familles monoparentales		X		S'appuyer sur les actions/projets des acteurs du quartier

Développer les actions autour de la parentalité		X		Soutenir les projets de ce type
Mettre en place une action autour du prêt à domicile d'ouvrages pour les personnes âgées isolées	X			Projet en cours
Mettre en place un Atelier Santé Ville	X			S'appuyer sur le Conseil Local de Santé, le CESC et les acteurs du quartier - travailler sur le problème de l'alcoolisme chez les femmes...Actions prévues sur la santé des jeunes, le SIDA, le cancer et la nutrition.
<b>Valoriser le quartier et ses habitants</b>				
Valoriser le quartier, travailler sur son identité et sur celle de ses habitants	X	X		Soutenir les actions des acteurs du quartier autour de rencontres/débats, les actions culturelles fédératrices type Grand Parc en Fête, la communication à l'extérieur etc. Renforcer les lieux et temps forts communs à tous (pas identifiés comme étant rattachés à des structures : salle polyvalente...) - Travailler sur l'histoire du quartier et de ses habitants (visites contées, expos...) - exploiter le film "ma famille le Grand Parc" et autres outils de ce type...
Faire venir des structures extérieures sur le quartier, favoriser les échanges avec l'extérieur	X	X		Accompagner les initiatives de ce type. Intégrer la Grand Parc dans Novart
<b>Axe 3 : Développement économique / insertion professionnelle</b>				

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Favoriser les chantiers d'insertion et les clauses d'insertion	X			S'appuyer sur les acteurs de l'insertion - Renforcer le partenariat avec les acteurs du quartier sur les clauses d'insertion
S'appuyer sur les réponses mises en place par le PLIE, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi...		X		Groupe Insertion Jeunes, parrainage, info et découverte des métiers, réunion de coordination PLIE...
Créer une structure d'insertion porteuse d'un atelier retouche/repassage au sein du centre commercial de l'Europe		X		S'appuyer sur les acteurs du quartier et les institutionnels mobilisés sur le projet
<b>Axe 4 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention</b>				

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Développer les actions de prévention (drogues, autour des règles...)	X	X		Mettre en place un projet de quartier autour du « savoir vivre ensemble » en lien avec ALIFS. S'appuyer sur les correspondants de quartier en ce qui concerne la veille et la régulation des petits conflits par l'implication des habitants. Mise en place du Permis Citoyen à Clithène, d'ateliers de pratique citoyenne à l'école Condorcet et à la SEGPA...Action de prévention toxicomanie menée au lycée Condorcet avec le CEID...
Prévenir le décrochage scolaire		X		Renforcer la veille éducative. Réduire le temps de latence entre la fin de la scolarisation obligatoire et le premier accueil à la Mission Locale
Engager un travail sur la place des jeunes adultes dans le quartier.	X			Mettre en place un groupe de travail sur cette thématique avec les partenaires concernés
Prévenir la récidive	X			Trouver des modes de collaboration avec les services judiciaires et les associations habilitées justice pour prévenir la récidive, préparer la sortie de détention et plus largement rapprocher la mesure éducative ou judiciaire de la réalité et des ressources du quartier
Prévenir les comportements violents des enfants/jeunes	X			Engager un état des lieux / un diagnostic Inclure la question du positionnement, de la place des adultes... Renforcement des contacts/actions de la police au sein établissements scolaires
Mettre en place une action globale afin de répondre aux difficultés rencontrées par l'école Schweitzer	X			Travailler à la fois sur les locaux et sur la vie scolaire - Action menée avec ALIFS autour de la règle...
Relancer la question du classement en ZEP du quartier	X			S'appuyer sur les partenaires de l'Education Nationale - - Recueillir l'avis de l'ensemble des personnes concernées...

## Plan d'action Lac

<b>AXE 1 : FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET RENFORCER LES ACTIONS DE PREVENTION</b>				
<i>Comment: - en développant une approche plus adaptée aux besoins du quartier, concernant la police et la justice - en renforçant les actions préventives en direction des publics en difficultés</i>				
<b>Actions AXE 1</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Développer une approche plus adaptée aux besoins du quartier, concernant la police et la justice</b>				

<p>Rendre plus lisibles les procédures de justice et de police (ex:traitement et suivi des plaintes, problèmes liés au stationnement et à la fourrière,,)</p>	<p>X</p>	<p>X</p>		<p>Mettre en place un groupe de travail avec le tribunal, la police et les acteurs socio éducatifs locaux pour diagnostiquer les besoins en terme d'information et mettre en place des réponses adaptées. Renforcer le travail avec la MJD pour une meilleure visibilité de celle-ci sur le quartier.</p>
<p>Renforcer les îlotages nocturnes</p>			<p>x</p>	<p>Solliciter la police nationale sur la pertinence et la faisabilité de cette action.</p>
<p><b>Renforcer les actions préventives en direction des publics en difficultés</b></p>				

Prévenir la récidive	X			Trouver des modes de collaboration avec les services judiciaires ( PJJ, SPIP...), les associations habilitées justice et les acteurs sociaux éducatifs du quartier, pour prévenir la récidive, préparer la sortie de détention, prévenir sur les conséquences d'un casier judiciaire et plus largement rapprocher la mesure éducative ou judiciaire des besoins et des ressources du quartier. S'appuyer sur le partenariat PLIE/PJJ/RCG. Volonté du CLJ de prendre en charge des personnes en TIG .
Prévenir le décrochage scolaire		X		Renforcer la veille éducative. Réduire le temps de latence entre la fin de la scolarisation obligatoire et le premier accueil à la Mission Locale. Travailler l'articulation Mission locale-Collège-Lycée-UBAPS
Prévenir les comportements violents des enfants/jeunes		X		Engager un état des lieux / un diagnostic. Mettre en place un projet de quartier avec les acteurs sociaux éducatifs, les écoles, les parents..( ex projet de médiation animale)
Développer l'aide aux victimes	X			Mettre en place une permanence d'accueil des victimes au poste de police ( Vict'aid)

**AXE 2: RENFORCER LA QUALITE DE VIE QUOTIDIENNE ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL**

**Comment:** - en améliorant le cadre de vie (embellissement du quartier, développement des espaces urbains de proximité et des services de proximité...)  
 - en renforçant le projet éducatif local, la réussite éducative et en soutenant la parentalité.  
 - en ayant une meilleure connaissance de la population du Lac, en renforçant le tissu associatif et la participation des habitants

Actions AXE 2	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Embellir le quartier</b>				
Mettre en place une veille technique régulière pour améliorer le gestion urbaine de proximité	<b>x</b>			Mettre en place des temps de travail entre les services municipaux concernés( agents voyers, espaces verts, propreté, ddsu...), les bailleurs, la CUB, les correspondants de quartier de la Régie Habiter Bacalan
Redynamiser la réflexion sur l'embellissement du quartier		<b>X</b>		Entamer une réflexion autour du fleurissement du quartier et relancer les actions de sensibilisation à la propreté et au respect de l'environnement, en lien avec les services ville et les bailleurs, les associations, la Régie, les habitants.
Accompagner la réhabilitation / extensions des jardins		<b>X</b>		A travailler en lien avec les habitants, Saluterre , les jardins d'aujourd'hui, les espaces verts, la DGAU, .
<b>Développer les espaces urbains et services de proximité</b>				

Réorienter les animations mises en place sur la plage du lac de Bordeaux - Améliorer l'aménagement et le repérage des lieux	X			Partenaires associés : ABC, Emulation Nautique, Régie (correspondants de quartier), Service des sports, Service espaces verts, IFAID, Partenaires de l'insertion, Développement urbain (mise en place d'un plan d'intervention)
Amorcer une réflexion sur le mobilier urbain et les aires de jeux disponibles sur le quartier	X			Faire un diagnostic de l'existant et des besoins à satisfaire ( avec la DGAU, Espace Verts, Bailleurs, Régie...)
Développer la signalétique pour un meilleur repérage des structures et espaces de proximité	X			Mener un diagnostic avec la direction des espaces publics et des déplacement urbains
Développer des intervention en direction des 16-25 ans		X		Réactualiser la commission 16-25 ans, mener un diagnostic sur les besoins de cette population, appuyer l'association Urban Vibration School, développer l'offre d'activité ( appui aux séjours en autonomie, débats, animation de rue,...)
Consolider les actions de médiation sociale, administrative, interculturelle		X		Renforcer l'intervention de MANA, des écrivains publics, de la Cabane
Favoriser l'accès, au plus grand nombre, aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs		X		S'appuyer sur les actions/projets des acteurs du quartier. Développer les activités de rue pour attirer les jeunes ne fréquentant pas habituellement les structures ( accompagnateur sportif, apis, les petits débrouillards...)
<b>Renforcer le projet éducatif local, la réussite éducative et soutenir la parentalité</b>				
Renforcer la dynamique ZEP		X		S'appuyer sur le coordinateur ZEP

Renforcer la médiation parents/écoles		X		Via la Cabane, MANA, correspondants de quartier.
Répondre aux besoins en terme d'accompagnement scolaire		X		S'appuyer sur le PRE. Se rapprocher de l'AFEV, pour les collégiens et développer le soutien scolaire à domicile. Consolider la coordination écoles, college et centre d'animation.
Mobiliser d'avantage d'hommes/pères sur les actions menées		X		Embaucher plus d'intervenants hommes sur le quartier - Cibler les attentes de ce public
<b>Renforcer la vie associative, le partenariat local et la participation des habitants</b>				
Former les bénévoles des associations à la gestion de la vie associative		X		Appuyer la formation de l'IFAID, faire les liens avec le pôle associatif.
Appuyer les associations dans la recherche de locaux		X	X	Mener un travail de repérage avec les bailleurs, le service de gestion immobilière municipale
Favoriser la rencontre inter associative		X		S'appuyer sur l'ensemble des associations du quartier pour mener des projets communs ( ex: rencontres interculturelles, repas de quartier...)
Consolider le Journal Les couleurs du lac, le Festival de l'été et la dynamique autour du collectif sport		X		Journal : Créer des groupes de lecture/ écriture, renforcer le travail avec les écoles Festival du lac: trouver un local repéré "Festival" associer les bailleurs. Collectif sport: Finir la réalisation d'une plaquette et travailler sur un évènement sportif commun.

Mieux communiquer avec les habitants pour rendre plus lisible l'offre de loisirs et de services proposés sur le quartier		X		Mener un plan de communication à l'échelle du quartier ( journée forum de la vie du quartier, bulletin mensuel, renforcer le journal...)
Appuyer la création de la radio Bordeaux Lac FM		X		Former les bénévoles ( Clé des Ondes), trouver un local ( en lien avec bailleurs) et accompagner son aménagement...
<b>Répondre aux problématiques de santé des habitants</b>				
Mettre en place un atelier santé ville	X			S'appuyer sur le Conseil Local de Santé et les acteurs du quartier.
<b>AXE 3: RENFORCER LES ACTIONS EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>				
<p><b>Comment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en favorisant les conditions d'accès aux dispositifs existants pour la population en difficulté d'insertion</li> <li>- en développant les relations avec les entreprises aux alentours du quartier</li> <li>- en travaillant sur les représentations</li> </ul>				
<b>Actions AXE 3</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Favoriser les conditions d'accès aux dispositifs existants pour la population en difficultés d'insertion</b>				

Mettre en place un groupe de travail insertion pour objectiver les états des lieux, et croiser les données concernant les publics		X		S'appuyer sur un pilotage PLIE, avec la Mission locale, ANPE, CLI, MDSI, UBAPS, PLAJE...)
Trouver des solutions aux difficultés de mode de garde pour les personnes en recherche d'emploi		X		Appuyer l'application du plan d'action réalisé par l'IFAID avec les partenaires du quartier
Renforcer les ateliers de ZEKI destinés au 16-25 ans		X		Mettre en place un partenariat avec l'UBAPS et renforcer celui avec la mission locale
Entamer une réflexion sur des ateliers d'auto-réhabilitation de logements	X			Mener un diagnostic avec les bailleurs et MDSI, CCAS. S'appuyer sur l'expérience de St Jean.
Créer des ateliers d'insertion sociale pour redynamiser les personnes en difficultés d'insertion		X		S'appuyer sur les partenaires ( CPVA,MDSI, UBAPS,Centre d'animation, ZEKI, Mission locale, PLIE)
Soutenir la création d'entreprise		X		Relayer l'intervention de l'ADIE sur le quartier
<b>Développer les relations avec les entreprises intervenant sur le quartier du Lac</b>				

Développer les parrainages du public en insertion par les responsables d'entreprises		X		Poursuivre le travail partenarial entamé fin 2006 avec la Mission locale le PLIE , le Club d'entreprise de Bordeaux Lac et y associer d'autres partenaires ( UBAPS, Maison de l'emploi....)
Favoriser la découverte par le public des entreprises et des métiers ( stages, journées portes ouvertes...)		X		Poursuivre le travail partenarial entamé fin 2006 avec le club d'entreprise, le Collège et s'appuyer sur les réponses mises en place par la Mission Locale, le PLIE, la Maison de l'Emploi.
<b>Développer les relations avec les entreprises intervenant sur le quartier du Lac</b>				
Anticiper les besoins des entreprises au vue des changements sur le quartier ( Berges du Lac) et mettre en place les conditions de formations adaptées pour le publics du secteurs.	X			S'appuyer sur le développement économique, la Maison de l'emploi, Bouygue, DGAU, PLIE, Mission locale, lycée, CFA...)
Développer les clauses d'insertion et les chantiers d'insertion pertinents et diversifiés		X		A travailler avec les partenaires insertion ( PLIE, Régie de quartier, Maison de l'emploi...)
Rendre plus lisible aux entreprises les processus de suivi des personnes en difficultés d'insertion dans les 6 premiers mois d'embauches		X		Poursuivre le travail partenarial entamé fin 2006 avec la Mission locale, le PLIE , le Club d'entreprise de Bordeaux Lac e
<b>Travailler sur les représentations</b>				

Travailler sur les représentations véhiculées sur les habitants des quartiers dits sensibles		X		Réaliser des courts métrages, expos, temps de rencontre en partenariat avec le club d'entreprises et les acteurs du quartier, les médias, la maison de l'emploi.
Organiser un forum de l'emploi sur le Lac		X		Club d'entreprises, PLIE, Mission locale, Maison de l'emploi, développement économique, la Régie de quartier, partenaires sociaux du quartier
Mettre en place des journées d'informations sur les métiers en tensions et les formations adaptées		X		S'appuyer sur les réponses mises en place par la Mission Locale, le PLIE, la Maison de l'Emploi, ADORA
Mettre en place un plan d'action de lutte contre les discriminations via la formation ESPERE		X		S'appuyer sur la DDTEFP

**AXE 4: POURSUIVRE LA REFLEXION SUR LE DEVENIR DU QUARTIER DANS LA VILLE**

<b>Comment :</b>				
- Arrêter un scénario de développement urbain intégrant le quartier dans une réflexion élargie au secteur Bordeaux-Nord				
- Améliorer les liaisons internes à Bordeaux-Nord				
- Favoriser l'accompagnement par les habitants des changements aux alentours du quartier				
- Valoriser l'image du quartier à l'extérieur				
Actions AXE 4	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Arrêter un scénario de développement urbain intégrant le quartier dans une réflexion élargie au secteur Bordeaux-Nord</b>				
Participer à l'élaboration d'un éventuel projet global de renouvellement urbain sur le quartier du Lac		X		Mener un diagnostic social avec la DGAU
Travail autour de l'amélioration des entrées du quartier		X		Travailler en lien avec la DGAU, la CUB les espaces verts...
<b>Arrêter un scénario de développement urbain intégrant le quartier dans une réflexion élargie au secteur Bordeaux-Nord</b>				
Intégrer les besoins du quartier dans la création des Berges du lac (équipement culturel, gymnase, locaux associatif, crèches, etc.)		X	X	Recenser les besoins avec les partenaires quartier - Créer, avec la DGAU, les conditions de rencontre des partenaires du quartier avec le promoteur-aménageur Bouygues

<b>Améliorer les liaisons internes à Bordeaux-Nord</b>				
Revoir le plan de circulation du quartier (modifications en lien avec les aménagements à réaliser)			X	Faire le lien avec la DGAU, la CUB, la Connex...
<b>Favoriser l'accompagnement par les habitants des changements aux alentours du quartier</b>				
Accompagner l'arrivée du tramway et l'ouverture du parc relais	X			Mise en place d'actions avec la Connex en lien avec les établissements scolaires, les associations du quartier
Mettre en place des actions pour aider certains habitants à sortir davantage du quartier		X		En lien avec les structures et associations du quartier, les correspondants de quartier...
Travailler sur l'identité et la mémoire du quartier et de ses habitants		X		A travailler avec le centre d'animation, les services municipaux, bailleurs, la Régie, les partenaires quartiers
<b>Valoriser l'image du quartier à l'extérieur</b>				
Développer / renforcer les actions autour de la valorisation du quartier, et communiquer sur les initiatives positives à l'extérieur de celui-ci		X		Mettre en place des outils, mutualiser ceux existants ( films, expositions..), s'appuyer sur les habitants relais, le journal de quartier, et les réseaux extérieur ( média, radio...)

### **Plan d'actions Saint Jean - Belcier - Carle Vernet**

<b>Axe 1 : Amplifier l'amélioration de la gestion urbaine de proximité</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	

Poursuivre l'amélioration de la propreté et l'entretien du quartier		X	X	Renforcer et développer le chantier d'insertion Propreté dans le cadre de l'application de la clause du mieux-disant social sur certains marchés de la ville notamment en ce qui concerne la propreté et le ramassage des encombrants. Maintenir une fonction de veille, de remontée des besoins et de relais auprès du service Propreté en lien avec les associations partenaires, collectifs d'habitants
Renforcer l'éclairage du quartier	X		X	Poursuivre une démarche de diagnostic plus fin avec le service mise en lumière. Porter une attention particulière sur ces problématiques dans le cadre plus global des projets d'aménagement et/ou de restructuration du quartier (îlot armagnac, place F.Buisson,...) l'arrivée du tramway, l'aménagement du pôle multimodal
Apporter une attention particulière et gérer la problématique globale du stationnement et de la circulation sur le quartier		X	X	Perspective de travail spécifique autour de ces problématiques de gestion urbaine dans le cadre de la mise en place d'un atelier de concertation (Belcier, Carle Vernet) notamment sur le préservation du secteur d'habitat des nuisances liées à la circulation et au stationnement.
Embellir le quartier et valoriser les espaces verts existants	X	X		Projet de restructuration du jardin de brascassat Réflexion autour des espaces verts de la cité Carle Vernet ainsi que de l'aménagement de petits espaces délaissés du quartier
<b>Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité</b>				
<b>Actions</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	

Consolider et développer la dynamique autour du projet éducatif et culturel du quartier	X	X	X	Poursuivre et consolider la démarche éducative, l'accès aux apprentissages et à la diversité des pratiques artistiques Soutien aux projets visant la prise en compte de l'évolution du quartier et les échanges entre anciens/nouveaux habitants. Mener une vigilance particulière sur les situations de décrochage scolaire.Fédérer les différents acteurs et partenaires autour de cette dynamique éducative et associative. Relancer l'implication des habitants au sein de cette dynamique.
Renforcer le projet d'accueil de la Petite Enfance et d'accompagnement de la parentalité		X	X	Prendre en compte les besoins des nouvelles populations.Soutenir les nouvelles initiatives menées par et en direction des familles Veille sur les besoins en mode d'accueil.Développer les actions en direction des tous-petits notamment autour des différents projets des structures d'accueil (crèches, CLSH )
Poursuivre l'appui et le développement des services et des équipements de proximité	X	X	X	Maintenir et renforcer un niveau d'équipements et de services de qualité.Mener une vigilance et une veille quant à la prise en compte des nouveaux besoins relatifs à l'évolution démographique du quartier.Accompagner la réflexion sur les futurs aménagements notamment en matière de petits équipements sportifs, d'espaces publics, de loisirs.Développer l'offre et la découverte d'activités sportives. Favoriser la prise en compte des besoins en matière d'équipements de proximité structurants (bibliothèque/médiathèque de quartier, locaux associatifs, espace polyvalent..)
Favoriser le développement économique et l'offre d'insertion	X			Développer des actions d'insertion et de nouveaux outils d'Insertion par l'Activité Economique, Rechercher des leviers autour du développement et de l'installation des commerces de proximité Favoriser le développement et l'implantation de commerces de proximité
<b>Axe 3 Améliorer la tranquillité publique et amplifier les actions de prévention</b>				

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Coordination des acteurs de la prévention et de la sécurité		X		S'appuyer davantage sur les partenaires de la Justice en cas de mesure en cours
Actions d'insertion et de prévention	X	X		Prévention du décrochage scolaire autour de 16 ans, accentuation de la « veille éducative » Identification d'un lieu d'accueil ados/jeunes sur St Jean Action de prévention-alcool à développer autour de Paludate Action à imaginer en direction des « clients » de la prostitution Actions VVV: accueil, sorties à la journée, séjours, chantiers
Mieux observer pour mieux évaluer	X			Réflexion à mener sur un partage des éléments de l'observatoire pouvant être utiles à l'action partagée
<b>Axe 4 Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie</b>				

Actions	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
Poursuivre l'accompagnement et le suivi de l'ORU Saint-Jean ainsi que le développement global du quartier		X		Poursuivre les actions visant l'accompagnement des habitants de la résidence Saint-Jean dans le cadre de l'ORU Participation et suivi des instances techniques et de pilotage de l'opération (relogement, charte d'insertion, pilotage)
Accompagner les perspectives de développement du quartier Belcier Carle Vernet Poursuivre le soutien des démarches d'auto-réhabilitation de logements menées sur le territoire	X	X		Veiller tout particulièrement à la prise en considération des besoins territoriaux concernant les équipements de proximité à vocation sociale, culturelle, scolaire, sportive au regard des perspectives de développement démographique. Soutien au développement de l'action d'auto-réhabilitation de logement, articulation avec les projets du quartier

### Plan d'actions Saint Michel

<b>AXE 1: ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER ST MICHEL</b>	
<b>Comment:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en renforçant l'accompagnement des interventions sur l'urbanisme et l'habitat</li> <li>- en développant les équipements et la gestion urbaine de proximité</li> </ul>

Actions AXE 1	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Renforcer l'accompagnement des interventions sur l'urbanisme et l'habitat</b>				
Accroître la communication sur le projet de réhabilitation du quartier pour décristalliser les rumeurs, les craintes.		<b>x</b>		Développer les réunions d'informations publiques, visites de chantiers, des cafés débats avec des personnes ayant bénéficié de la réhabilitation. Travailler en lien avec Incité, la chef de projet de revitalisation du centre historique, les associations, les correspondants de quartier, les commerçants.
Lancer une édition d'un journal d'informations sur le quartier	<b>x</b>			Travailler en lien sur le journal d'informations d'Incité "Vu d'ici"
Accompagner une concertation avec les habitants autour de la réhabilitation de certains espaces publics (ex:place Maubec).	<b>x</b>			Travailler en lien CUB, les services mairie concernés, Bruit du Frigo, le centre d'animation.
Développer des actions d'autoréhabilitation pour des petits travaux	<b>x</b>			S'appuyer sur l'expérience de Saint-Jean avec les Compagnons Bâisseurs et lien avec les bailleurs, la MDSI. Monter un atelier d'accompagnement au petit bricolage quotidien. ( S'appuyer sur le centre d'animation, Promo Femmes, le CREAQ...)
Mettre en place un travail sur la mémoire du quartier et de ses habitants, pour valoriser le patrimoine social, culturel et identitaire		<b>x</b>		S'appuyer sur les habitants, le centre d'animation, les associations, les établissements scolaires, les archives municipales, la bibliothèque...
<b>Développer les équipements et la gestion urbaine de proximité.</b>				

Accompagner le réaménagement de la place A. Meunier		<b>x</b>		Positionner les P'tits Gratteurs comme interface entre les attentes des habitants et les services municipaux. Mettre en place un point associatif sur la place
Relancer une action de sensibilisation à la propreté à l'échelle du quartier	<b>x</b>			Travailler en lien avec le service propreté, CUB, écoles, le centre d'animation , les associations, les commerçants, le marché des Capucins.
Réaliser certains projets conceptualisés lors des ateliers d'urbanisme utopiques menés par Bruit du Frigo.	<b>x</b>			Accompagner Bruits du Frigo en lien avec la DGAU, les espaces verts, les associations et les habitants
Amorcer une réflexion sur le mobilier urbain et les aires de jeux disponibles sur le quartier	<b>x</b>			Faire un diagnostic de l'existant et des besoins à satisfaire ( avec la DGAU, Espace Verts, associations, bailleurs, ...)
Accompagner la transformation des bords de garonne et l'ouverture des terrains sportifs sur les quais	<b>x</b>			Mettre en place des interventions avec les associations et structures du secteur. S'appuyer sur les établissements scolaires, la DGAU, les espaces verts.
Appuyer les associations dans la recherche de locaux			<b>x</b>	Développer les liens avec les bailleurs et service ville concernés.
<b>AXE 2 : FAVORISER L' INTEGRATION ET LA COHESION SOCIALE</b>				

**Comment: - en valorisant et favorisant l'accès aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs**  
**- en renforçant les actions liées à la parentalité**  
**- en poursuivant les actions d'insertion sociale et professionnelle**

Actions AXE 2	Positionnement du DSU			Mise en œuvre / Positionnement des partenaires
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<b>Valoriser et favoriser l'accès aux diverses offres sportives, culturelles, éducatives et de loisirs</b>				
Consolider et développer le réseau partenarial pour rendre plus lisible et accessible l'offre de services et d'activités		<b>X</b>		création d'un site Internet, renforcement du réseau Saint-Michel, appui à la réalisation d'un événement interassociatif, organisation de visite guidée sur les ressources du territoire ( Equinoxe, Promo-Femmes....
Entamer une réflexion sur l'accueil des centres d'animation en terme d'âge et d'entrée/ sorties sur les activités, pour répondre aux besoins des jeunes dès 10 ans	<b>X</b>			Mettre en lien le service jeunesse, le centre d'animation, la bibliothèque
Dynamiser la ZEP		<b>X</b>		Valoriser les actions éducatives développées dans le cadre scolaire et péri/extra-scolaire en lien avec les divers acteurs socio-éducatifs du quartier
Répondre aux besoins en terme d'accompagnement scolaire		<b>X</b>		Mettre en place un dispositif d'accompagnement scolaire pour les lycéens( ponctuel pour rassurer et orienter) et conforter l'existant pour les élémentaires et les collégiens.

Relancer le développement d'actions avec les structures culturelles de Sainte-Croix (TNBA, Beaux Arts, CNR, IUT...)		X		Réactiver les réseaux ( TNBA, CNR, Beaux Arts...)
<b>Renforcer les actions liées à la parentalité</b>				
Consolider les actions autour de la parentalité, notamment pour les parents d'adolescents		X		S'appuyer sur l'action "Etre parents aujourd'hui" et le secteur adolescents du Centre d'animation, l'atelier du CALK. Soutenir les nouvelles initiatives impulsées par et en direction des familles
Veille sur les besoins en mode d'accueil			X	Faire le lien avec le service petites enfance et les structures d'accueil
Renforcer la médiation parents/écoles		X		S'appuyer sur la coordinatrice ZEP, l'école privé St Michel, sur les correspondants de quartier, le centre d'animation, le CALK.
<b>Poursuivre les actions d'insertion sociale et professionnelle</b>				
Appuyer l'activité du Village St Michel		X		Accompagner le Village et ses partenaires . Consolider le poste d'accompagnateur emploi ( PLIE) et améliorer les possibilité d'accueil et d'orientation du public
Renforcer les actions favorisant l'accès aux droits		X		Appuyer Promo Femmes et susciter de nouveaux projets et partenariats
Prévenir le décrochage scolaire		X		Relancer l'opportunité d'une veille éducative. Réduire le temps de latence entre la fin de la scolarisation obligatoire et le premier accueil à la Mission Locale, en lien avec les établissements scolaires, le CAIO, la Mission locale, le CALK
Accompagner la mise en place de l'épicerie social		X		Appuyer la constitution d'un réseau partenarial
Renforcer la lisibilité et l'appropriation des dispositifs d'accès aux soins existants.		X		S'appuyer sur les dispositifs existants en travaillant sur des outils de diffusion de l'information. S'appuyer sur le Conseil Local de Santé, le point information santé de la bibliothèque

Sensibiliser les jeunes au monde du travail	X			S'appuyer sur les réponses mises en place par la Mission Locale, le PLIE, la Maison de l'Emploi, ADORA, en lien avec les partenaires socio-éducatifs du quartier ( CALK, Centre d'animation, Village St Michel...)
Mener un diagnostic sur les publics en difficulté d'insertion professionnelle	X			Entamer un travail de mutualisation de connaissance des publics( Mission locale, DDTEPF, ANPE, PLIE, PLAJE , Le Village, CALK ...), s'appuyer sur le groupe d'insertion, les Commission technique territoriale ( PLIE, MDSI)
<b>AXE 3 : FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET RENFORCER LA PREVENTION</b>				
<b>Actions AXE 3</b>	<b>Positionnement du DSU</b>			<b>Mise en œuvre / Positionnement des partenaires</b>
	A initier	A accompagner / renforcer	Veille / remontée des besoins	
<i>Comment: - en renforçant l'action policière sur des cibles prédéfinies - en développant les interventions collectives et les actions préventives en direction des publics les plus en difficultés.</i>				
<b>Renforcer l'action policière sur des cibles prédéfinies</b>				
Monter un groupe de travail sur la question des contrôles de police à répétition des jeunes	X			Mettre en lien la police, le CALK , le centre d'animation
Poursuivre les filotages			X	Solliciter la police nationale sur la pertinence et la faisabilité de cette action.
<b>Développer les interventions collectives et les actions préventives en direction des publics les plus en difficultés</b>				
Accentuer l'occupation du terrain sur les lieux anxiogènes en favorisant la mixité des publics et en garantissant la sécurité et la civilité		X		Maintenir la présence policière, accentuer la médiation sociale, permettre une meilleure appropriation par le public féminin de l'espace public ...

Aller au devant des grands marginaux	X	X		En mettant en place une équipe psychiatrique mobile et en relayant vers le lieu d'accueil culturel pour les jeunes en errance. S'appuyer sur les acteurs socio éducatifs et de santé du quartier ( CEID, Samu social...)
Prévenir le sexisme et les violences intra familiales	X			Mettre en place un projet de quartier et inter-quartier. Mettre en place une formation pour les acteurs socio-éducatifs et accompagner des actions en ce sens.
Placer au rang de projet de quartier la prévention de l'usage et du trafic de stupéfiants		X		Renforcer la communication autour des permanences de Cannabis. Envisager une nouvelle action avec le CEID
Prévenir la violence et favoriser la citoyenneté		X		Poursuivre le projet "Vivre ensemble" avec l'école St Michel ( ALIFS). Initier des ateliers de pratiques citoyenneté à la SEGPA Cheverus ( PRADO)
Prévenir la délinquance pendant les vacances scolaires		X		Accompagner les actions V.V.V : chantiers, séjours, accueil et sorties journées

## **2.2 CONTRAT LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

Cet axe essentiel de la politique de la Ville sera abordé de deux façons au sein du CUCS de Bordeaux : de façon territoriale et plus transversalement pour certaines thématiques.

### Les quartiers prioritaires

Les diagnostics de quartier ont révélé la nécessité de poursuivre les actions entreprises dans le dernier Contrat de ville en insistant davantage sur le volet préventif que sur le versant répressif. En effet chacun a constaté une amélioration de la sécurité sur chacun des sites sensibles, toutefois le comportement plus difficile des jeunes générations et de certains groupes de jeunes adultes continue d'être préoccupant. C'est pourquoi chaque plan d'action territorial décline des objectifs adaptés à la réalité du quartier.

### Les thématiques prioritaires

Certaines thématiques validées annuellement lors des séances plénières du CLSPD ont bien évidemment une traduction sur un ou plusieurs quartiers. On les retrouvera donc parfois dans plusieurs plans d'actions territoriaux. C'est le cas par exemple de :

- La prévention des toxicomanies, dont l'alcool

- Les actions visant l'accès au Droit, la citoyenneté dont un axe particulier autour de la civilité et l'incivilité

- Les relations filles-garçons et la prévention du sexisme

- La veille éducative

- La médiation par les pairs

Au-delà d'une déclinaison par quartier les autres priorités du CLSPD ayant vocation à constituer le volet Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance du CUCS sont :

- Les jeunes en errance

- L'aide aux victimes, dont les violences faites aux femmes

- La prostitution

- La prévention de la récidive

- La médiation sociale et citoyenne

- Les actions Ville-Vie-Vacances

## La Tranquillité Publique

Bien que la réalité de l'insécurité soit en recul, il apparaît de façon récurrente des pics de tensions sur certains territoires. Le réseau constitué au fil des années par l'équipe du CLSPD permet d'avoir ces informations en temps réel afin de pouvoir mobiliser les acteurs à même d'y répondre. L'une des instances les plus réactives sur ce champ est :

- Le bureau mensuel du CLSPD, présidé par le maire adjoint en charge de la prévention et qui réunit les acteurs de la Police, de la Justice, de la Police Municipale, des transports, des bailleurs et de la préfecture.

En cas de problème particulier sur un territoire il est possible de réunir ponctuellement :

- Une cellule de veille restreinte présidée par l' élu de quartier et réunissant les partenaires de terrain de la Police, de la médiation, des centres d'animation et des bailleurs

Si plusieurs indicateurs révèlent une insécurité croissante le Maire peut décider de réunir :

- Un Conseil Local de Prévention et de Sécurité de quartier, élargi aux représentants d'habitants et aux structures de proximité, il dresse le diagnostic des problèmes et priorise des actions sur 6 mois avant d'en faire le bilan.

Enfin,

L'Observatoire de la Tranquillité publique permet d'objectiver l'évolution de cette problématique à Bordeaux

Il est donc important de réaffirmer ici que cet axe se décline très prioritairement sur les quartiers de la politique de la ville mais sans exclusive. L'entrée par les publics dans le cas des victimes, des violences familiales, des jeunes en errance, de la prostitution, etc. doit prendre toute sa place dans le CUCS de façon transversale.

## **2.3 CONSEIL LOCAL DE SANTE ET ATELIER SANTE VILLE**

Membre du réseau français des Villes Santé de l'OMS, la Ville de Bordeaux développe une démarche originale sur les questions de santé publique afin de promouvoir une santé globale (physique, psychique, et sociale) pour tous, enfants, jeunes, adultes et seniors.

Depuis la première Conférence Locale de Santé en 2000, le Conseil local de santé qui rassemble la Ville et les acteurs locaux des secteurs de la santé et du social (institutionnels, professionnels, associatifs et habitants) élabore et met en oeuvre un programme local de santé.

### **Les objectifs de ce programme sont de :**

- > Valoriser les ressources existantes dans le domaine de la santé.
- > Renforcer le travail en partenariat des professionnels.
- > Responsabiliser et sensibiliser la population à l'ensemble des déterminants de la santé (environnement, comportements, ...).
- > Accompagner et mettre en oeuvre des actions de prévention.

Le Conseil Local de Santé est organisé en 4 commissions rassemblant les partenaires par thématiques, et constituant des instances de propositions pour la municipalité, de pilotage d'actions, de ressources sur les thématiques...

Les actions sont mises en oeuvre sur l'ensemble du territoire municipal ou sur un quartier, en fonction des besoins et des partenaires associés.

### **La commission « Nutrition »**

**La commission « Santé des personnes en difficultés »**

**La commission « Santé des jeunes »**

**La commission « Prévention et dépistage des cancers »**

Par ailleurs, le Conseil Local de Santé accompagne les projets de quartier autour de la santé comme :

- la mise en place et l'animation des *Points Info Santé* dans les bibliothèques de quartier,
- des actions de prévention et dépistage bucco-dentaire dans les écoles élémentaires situées dans les quartiers prioritaires,
- des projets sur l'hygiène de vie tels que celui qui a abouti à l'édition de *Mon livret de Santé* réalisé avec les classes de la ZEP Bordeaux Sud,
- l'accompagnement d'une action de prévention du VIH Sida par le théâtre avec des jeunes,
- un état des lieux sur la santé des habitants de certains quartiers, ...

Tous les deux ans, la Conférence Locale de Santé À Bordeaux, *la santé, on en parle*, permet d'engager, autour des acteurs locaux, un débat public sur le thème de la santé et la prévention à Bordeaux, d'informer la population sur les ressources locales et de recueillir son avis et ses attentes.

C'est aussi l'occasion, pour le Conseil Local de Santé, de dresser le bilan des actions menées et éventuellement redéfinir ses priorités et axes d'intervention.

Des actions sur les thématiques abordées au sein des Commissions sont déjà engagées sur certains quartiers concernés par le CUCS et apparaissent dans les plans d'action : sur le quartier du Grand Parc (Nutrition, Cancer, Sida, Santé des Jeunes ...), des Chartrons (Forum Santé des Jeunes), du Lac (Nutrition et Activité physique)...

Elles pourront être développées dans le cadre des Ateliers Santé Ville à partir de 2007.

### **Les Ateliers Santé Ville**

Outil de lutte contre les inégalités territoriales et sociales en matière de santé, le dispositif des Ateliers Santé Ville permettra de décliner au mieux le programme local de santé dans les quartiers, en l'adaptant aux besoins spécifiques et en associant au mieux acteurs professionnels, associatifs et habitants.

Cette approche de santé publique est rendue possible par une démarche de développement local, en assurant la territorialisation de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets.

Les acteurs des quartiers pourront bénéficier des programmes, ressources, outils... du Conseil Local de Santé mais les actions seront construites avec les habitants et professionnels des quartiers à partir des besoins et ressources locales.

Les quartiers sur lesquels des problématiques ont déjà été identifiées et sur lesquels des partenaires intéressés à travailler sur la thématique « Santé » ont été repérés, sont ceux du secteur Bordeaux Nord, et en particulier les quartiers du Grand Parc/Chartrons et des Aubiers.

### **3) PILOTAGE, SUIVI ET EVALUATION**

#### **3.1 PILOTAGE STRATEGIQUE**

Afin de suivre et d'évaluer les axes stratégiques du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Bordeaux, un Comité de Pilotage présidé par le Maire ou son représentant se réunira une fois par an.

Il est composé :

- des adjoints concernés et de leurs services
- des élus des quartiers prioritaires
- du Préfet ou de son représentant
- du Président de la CUB ou de son représentant
- du Président du Conseil Régional ou de son représentant
- du directeur de la CAF ou de son représentant
- des représentants des bailleurs
- des représentants des transporteurs : CONNEX, SNCF

#### **3.2 PILOTAGE TECHNIQUE**

La mise en œuvre opérationnelle du CUCS repose évidemment sur l'action de la Direction du Développement Social Urbain et particulièrement sur les agents de développement local affectés à chacun des quartiers prioritaires ainsi que sur les agents dédiés aux thématiques de la prévention de la délinquance et de la santé. Par ailleurs, les CLIP (Comités de Liaison Interpartenaires) présidés par le Secrétaire Général Adjoint à la Vie Sociale et à la Citoyenneté continueront de rythmer et de suivre de manière pragmatique le travail de terrain.

### **3.3 EVALUATION**

A l'instar du précédent Contrat de Ville le Contrat Urbain de Cohésion Sociale sera évalué. Chaque année un bilan d'activités sera produit faisant apparaître l'ensemble des actions accompagnées dans les quartiers par la Politique de la Ville.

Par ailleurs, en fin de période une analyse plus fine sera menée portant à la fois sur les projets, leur mise en œuvre, leur impact, les freins rencontrés mais tout autant sur la méthode, l'ingénierie développée sur les quartiers et les effets produits dans nos relations avec les acteurs de terrain.

# **ANNEXES**

# **Ville de Bordeaux - Direction du Développement Social Urbain**

## **DSU et Politique de la Ville : quels acquis, quelles attentes ?**

**Note de synthèse**

**Février 2007**

Groupe **reflex\_**

Acadie, Paris

Aceif.st, Strasbourg

Adeus, Marseille

Aures, Nantes

Cerur, Rennes

**Place**, Bordeaux et Toulouse

Trajectoires, Lyon

## Groupe **reflex**\_

Acadie, Paris

Aceif.st, Strasbourg

Adeus, Marseille

Aures, Nantes

Cerur, Rennes

**Place**, Bordeaux et Toulouse

Trajectoires, Lyon

### **Place**

19-23 rue Grateloup

33800 Bordeaux

tél: 05 56 31 29 28 fax: 05 56 31 85 31

E-mail : [place@place-reflex.org](mailto:place@place-reflex.org)

SCOP SARL à capital variable

siret 381 708 560 00020 • APE 741 E

[www.groureflex.org](http://www.groureflex.org)

### **Le DSU et la Politique de la Ville vus de l'extérieur...**

Ce travail a été conduit à partir d'entretiens menés auprès de quelques acteurs de référence, parmi ceux qui sont investis dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de la Ville à Bordeaux. Ces intervenants ont en commun de travailler en lien avec le service du DSU sur les territoires de la géographie prioritaire.

Si le nombre d'entretiens paraît réduit pour permettre de dégager des enseignements incontestables, on relèvera qu'ils concernent des acteurs :

- agissant dans le cadre de métiers et de cadres d'intervention variés (Centres Sociaux, dispositifs publics éducatifs, projets de renouvellement urbain, démarches culturelles ...),
- investis sur des différents quartiers de la ville,
- qui ont établi des relations variées avec le DSU : comme prestataire, partenaire ...

En ce sens, ces entretiens donnent un aperçu de la diversité des actions conduites autant que la densité de l'intervention du DSU sur les territoires.

### **Des regards convergents**

En premier lieu, les personnes rencontrées manifestent des inquiétudes face au risque de resserrement de la géographie prioritaire sur un nombre réduit de territoires, au recentrage annoncé des thématiques via la nouvelle donne des CUCS. De même, elles font part de craintes face aux menaces de fragilisation de l'édifice qui a été construit, aux incertitudes relatives aux moyens qui seront alloués dans la nouvelle architecture de la Politique de la Ville.

Pour autant, les entretiens n'ont pas été centrés sur « ce que l'on pourrait perdre ». Ils renvoient davantage sur « ce qu'il a été possible de faire » avec le concours de la Politique de la Ville ou encore « ce que l'on n'aurait pas pu faire » sans son intervention. En ce sens, il y a là une reconnaissance du crédit qui lui est apporté aujourd'hui.

### **Des jugements libres**

Au-delà de la disponibilité consentie par les personnes rencontrées lors des entretiens, la liberté de parole et celle des points de vue qui ont été exprimés est à souligner.

Cela exprime sans doute l'importance accordée par les acteurs à la prise en compte de leur expérience et de leur point de vue. Cela marque indéniablement une attente quant à la manière dont un tel travail peut être retranscrit et rendu utile.

## **1) La Politique de la Ville : une lisibilité et un ancrage territorial reconnus**

### **Pour certains, la Convention Territoriale a façonné la démarche initiale ...**

Des acquis importants sont attribués à la méthode d'association des acteurs et à l'énoncé des intentions initiales qui ont encadré le déploiement de la Politique de la Ville sur les quartiers. La Convention Territoriale apparaît pour certains comme la matrice dans laquelle s'est développée la Politique de la Ville.

Pourtant, rien n'était acquis ni gagné d'avance : la légitimité de l'intervention était à construire sur chacun des sites, la pertinence du positionnement imposait au DSU de savoir adopter des stratégies d'intervention différenciées. Le passage à l'opérationnel commandait de franchir des préalables importants. L'intervention devait aussi conjuguer avec des réalités diverses : des sites où la ville n'était pas légitime sur son territoire, des quartiers où les acteurs ne manifestaient pas d'attentes, d'autres où ils « avaient appris à faire sans », des territoires où le partenariat était inexistant ou en crise ; des projets où le DSU n'avait pas de prise sur les changements ...

### **Pour tous, un important chemin a été parcouru depuis la Convention Territoriale**

Pour les acteurs qui la pratiquent depuis maintenant plusieurs années, comme pour ceux qui l'ont découvert en travaillant avec elle, la Politique de la Ville est aujourd'hui clairement repérée. Elle a fait son chemin, les acteurs avec elle.

Elle apparaît comme dispositif doté d'instances repérées, qui présente certaines singularités, notamment :

- un cadre d'action dont le corps de valeurs est identifié autour de la question de « la place des habitants » et de la promotion d'initiatives visant le «vivre ensemble »,
- une écoute, des moyens, des modes de faire : une démarche qui se construit, mais non sans cadre,
- une présence de proximité et une continuité des actions,
- un appui et des ressources qui ne se réduisent pas aux financements : une mise en lien avec des réseaux de partenaires, une aide concrète pour aider à conduire des projets,
- un label qui marque l'intérêt et la reconnaissance portés à une action, notamment vis à vis des acteurs institutionnels.

### **Aujourd'hui : une identification attachée à la ville**

Le déploiement et l'ancrage de la Politique de la Ville sur les quartiers de la géographie prioritaire permettent au DSU d'appréhender les dynamiques et les transformations qui traversent les quartiers sur lesquels il intervient. Cette présence sur les territoires lui permet de connaître et de comprendre les problématiques des quartiers, d'être en prise avec des réseaux d'acteurs multiples. Sa surface d'action est aujourd'hui bien plus large que l'addition des interventions qu'il développe sur les quartiers.

Sur un autre versant, il est reconnu à la Politique de la Ville cette capacité d'intercession et d'interpellation des partenaires extérieurs de la Ville. Cette fonction est perçue comme une véritable plus-value. Elle permet d'assurer nouveaux développements aux projets, d'envisager les conditions de prise en charge par le droit commun ou de rechercher des réponses nouvelles lors des situations de rétractation des financements. Elle permet aussi de modifier les regards institutionnels vis à vis des territoires comme des acteurs mobilisés sur les quartiers. Surtout, elle est l'occasion d'affirmer des stratégies collectives, dans lesquelles les institutions se positionnent à la fois chacune et collectivement.

Cette situation demande à être appréhendée à travers ce qu'elle signifie :

- la Politique de la Ville est aujourd'hui identifiée comme une politique animée par la ville. Elle relève aujourd'hui d'un engagement municipal volontaire et moins, comme c'était le cas auparavant, d'une injonction de l'Etat.
- cette situation « oblige »: alors que la Politique de la Ville est marquée aujourd'hui par l'effacement du Contrat, l'action ne peut ignorer la question des moyens et la capacité à mobiliser les concours des autres collectivités ou institutions (Conseil Régional, Conseil Général, CAF...).

## **2) Le service DSU : un assembleur social des territoires**

### **Un partenariat de proximité riche et diversifié**

Un des acquis attribués à la Politique de la Ville est cette capacité à fédérer des acteurs : « *elle est là pour les faire reconnaître, les mettre autour de la table, les amener à travailler ensemble* ». Dans le même temps, cet énoncé demande à être assorti d'une certaine modestie: ce n'est pas la Politique de la Ville qui fait naître toujours, qui est à la base partout ... Bref elle n'agit pas seule. Sans en rabattre sur son rôle, on doit davantage observer ce qu'elle permet de faire à travers sa présence et son soutien. Sous cet angle, ses apports apparaissent multiples. Certains acteurs ont pu trouver grâce à la Politique de la Ville un « écho » à leurs demandes ou à leurs attentes. D'autres ont pu trouver là un cadre permettant de sortir d'un certain isolement. D'autres ont pu trouver là le moyen de mieux fonctionner, de « saisir de nouvelles entrées ».

Il faut aussi remarquer l'importance attribuée par les acteurs aux démarches de partenariat territorial : l'intervention de la Politique de la Ville consolide les réseaux d'échanges et d'initiatives, ceux-ci étant identifiés comme porteurs de vitalité et de lien social au sein des territoires. Ce maillage ouvre sur une meilleure orientation des réponses sociales sur les quartiers, des actions davantage réactives. Les effets en aval vont à l'inscription des acteurs dans une démarche à laquelle ils sont parties prenantes. Tandis que les actions sont alors mieux comprises et mieux portées. Ce mode d'intervention aboutit également à une qualification croisée des acteurs et de l'action du service DSU. Les uns comme l'autre tirent parti de l'action développée ensemble. L'expérience, l'acquis des actions créent des réflexes dans les habitudes de travail, installent des repères quant aux modes de prise en charge des difficultés ou problèmes éventuels.

Pour autant, le partenariat ne se décrète pas. Sa mise en place ne relève pas de la « baguette magique ». Elle fait appel à un travail de connaissance et de reconnaissance. Pour la Politique de la Ville, il s'agit de créer les conditions permettant de rendre possible le fait de travailler ensemble sur des projets. Ces démarches mobilisent une ingénierie de projet, qui peut s'avérer plus ou moins graduée. Elles prennent souvent appui sur une stratégie de détour ou sur l'innovation sociale (auto-réhabilitation, clause d'insertion à l'image de la démarche initiée dans le cadre de l'ORU Saint-Jean). Mais les réseaux restent cependant fragiles, étant soumis à l'implication des personnes (jeu de la libre adhésion), à la dynamique des mouvements (mobilité professionnelle ...), aux habitudes de travail et aux modes de faire développés dans la durée.

### **Une expertise territoriale reconnue**

Elle est fondée sur l'articulation de plusieurs niveaux d'intervention :

- les Agents de Développement Local : ils ont la connaissance du terrain et des acteurs ; ils sont en mesure de jouer des fonctions de missions de décodage et de décryptage à partir desquelles il leur est possible d'initier des démarches et des projets, de tenir un rôle de relais d'information montante et descendante, d'identifier des opportunités et des leviers possibles, des porteurs de projets. Ils mènent un travail reconnu d'accompagnement des acteurs, d'instruction et de suivi des actions. Ils s'inscrivent dans une équipe jeune dont la disponibilité est un des éléments clés
- les CLIP : ces instances proposent des lieux où la parole de chacun est reconnue et entendue : « *on se sent de vrais partenaires, considérés et respectés* ». Leur cadre formel (réunion selon un ordre du jour, établissement de compte-rendus, présence du Directeur Général Adjoint de la Ville...) est perçu comme un atout. Ce sont des lieux d'échanges, de circulation de l'information relative au quartier, à la base de la constitution du réseau d'acteurs.
- les dispositifs (veille éducative, prévention...) présentent l'avantage d'associer « les bonnes personnes au bon endroit ». Il leur est reconnu cette capacité à opérer la distanciation entre l'examen des situations individuelles et l'analyse des problématiques générales. Ils contribuent ainsi à construire le partenariat, dans des contextes où celui-ci ne saurait être imposé.

### **Proximité et appui aux acteurs**

Les entretiens donnent à voir une diversité de registres où l'appui stratégique apporté par le DSU est identifié. Clairement, le soutien apporté n'est pas que financier : « *la Politique de la Ville : c'est des sous ; ça n'est pas que des sous* ». Elle amène aussi d'autres choses qui facilitent l'action individuelle et collective, notamment :

- la porosité : diffuser, faire circuler l'information, être au courant, pour lever les cloisonnements amis aussi pour permettre de saisir des opportunités
- un dispositif ressources : aide au montage, accompagnement, relais - la souplesse et la réactivité : prendre en compte les évolutions dans la conduite des actions, s'ouvrir des difficultés de mise en oeuvre
- le gain de temps : mobiliser des circuits rapides, éviter les dispositifs chronophages ...

### **Un capital confiance issu des engagements et des expériences partagées**

Les rapports qui régissent le DSU avec les autres acteurs sont fondés sur la confiance et l'engagement. Ils reposent notamment sur :

- une connaissance fine des objectifs et des contraintes des actions portées les acteurs sur les territoires : « *ils s'intéressent à ce que nous faisons et savent comment nous le faisons* ». De l'autre côté, le positionnement du DSU s'en tient aux « *choses tenables* » et à leur opérationnalité. L'action se développe alors à travers un pacte de confiance noué à travers la capacité et la volonté à tenir les engagements mutuels.

- une capacité à associer les acteurs dans des démarches partagées, au-delà des hostilités, résistances et clivages. Cette approche peut créer du frottement. Elle n'occulte pas non plus les tensions. Mais elle aboutit à légitimer l'intervention de la ville autant qu'à inscrire les initiatives des acteurs dans un mouvement où ils voient leur place reconnue. C'est un des points forts de la Politique de la Ville : elle permet d'agencer l'action collective dans le respect de chacun. Dans une telle configuration de l'action publique, la ville ne cherche pas à être « *l'auteur de la chose* ». L'action renvoie à des initiatives partagées qui associent une diversité d'intervenants ou de services. Ce principe d'action est le moteur de la Politique de la Ville.

- Une reconnaissance des attentes mutuelles qui permet de « *se dire les choses* », prendre des risques, tenir des niveaux d'exigence, se sentir mutuellement engagé. Ces démarches passent par la formalisation : objectifs ou intentions, moyens, indicateurs de résultats. La Direction du DSU est clairement identifiée dans cette fonction de mise en lien et de respect des engagements.

Indéniablement, un des moteurs de la Politique de la Ville est la confiance. C'est à partir de ce socle qu'elle prend appui et se déploie. Pour autant, cette entrée peut éprouver des limites lorsqu'elle reste périmètre à certaines thématiques.

### **3) Des marges de progrès**

Le DSU est confronté au paradoxe du dedans/dehors<sup>1</sup> : la capacité d'entraînement du DSU paraît plus forte vis à vis des partenaires externes qu'en interne. Les acteurs aguerris sont peu dupes de cette situation. Ils considèrent que cela fait partie du jeu et des contraintes avec lesquelles chacun doit composer : « *ils ne peuvent avancer que là où ils peuvent avancer, mais quand ils se sont engagés, ils l'ont toujours fait* ». Bref, il s'agirait d'avancer en externe comme en interne, sans doute plus encore en interne ...

#### **Des emboîtements à affirmer**

« *On chemine cote à cote ... Il nous faudrait cheminer davantage ensemble ...* ». Les marges de progrès peuvent être identifiées en premier lieu s'agissant de deux dispositifs « jumeaux » du DSU : le PLIE et la Mission Locale.

- vis à vis du PLIE : la moitié des publics du PLIE sont originaires des quartiers de la géographie prioritaire. Cette situation tient à la densité des prescripteurs, plus de 110 associations orientant des publics vers le PLIE. Elle tient aussi à la mobilisation du partenariat social de proximité, portée elle par le DSU. En lui même, le PLIE ne dispose pas d'ancrage sur ces territoires. Les deux dispositifs PLIE et DSU ont donc à travailler ensemble. Cependant, le mode de travail développé jusqu'à présent n'est semble t-il pas totalement abouti pour porter ses pleins effets. Il y aurait sans doute un bénéfice mutuel pour l'action de ces deux dispositifs à agir de manière plus emboîtée, tant l'action de ces deux services se rejoint face aux enjeux de mobilité des publics : animer un travail visant à mobiliser les leviers de développement économique, concevoir plus avant la manière d'inscrire des parcours d'insertion au sein des projets de développement économique, élargir les réponses au-delà des territoires de la géographie prioritaire ... Il s'agirait aussi de « travailler mieux » en précisant les agencements réciproques relatifs à l'information des acteurs en amont, l'émergence et la mise au point des projets, la mise en place des actions, le suivi ...

- vis à vis de la Mission Locale : ciblée sur les 16/25 ans, la Mission Locale met en avant un dispositif d'action territorialisé à travers les « groupes d'insertion », qui recouvre - à l'exception du quartier des Aubiers - celui de la Politique de la Ville. Elle est également structurée autour de services (emploi, formation/vie quotidienne...). Vis à vis du partenariat de terrain comme des thématiques leviers, Mission Locale et DSU travaillent chacun dans le cadre de leurs propres dispositifs. Les articulations se nouent via les CLIP ou les groupes d'insertion. L'intérêt porté à de telles passerelles pourrait être amplifié à travers la recherche de projets visant à construire des points d'appui d'une part à la mobilisation des personnes, d'autre part à leur mobilité, celle-ci étant pensée comme l'accès aux fonctions urbaines hors du territoire de quartier.

#### **Des thématiques à investir**

---

<sup>1</sup> Sans doute cette acception prend-elle appui sur le fait que les entretiens ont été conduits auprès d'acteurs extérieurs à la ville.

L'action du DSU construit autant l'implication de la ville qu'elle apporte en aval reconnaissance à son action. Les initiatives engagées notamment avec le service Propreté de la ville ou encore avec celui des Espaces Verts donnent à voir la plus-value d'un tel emboîtement. Pour autant, des marges de manœuvre et des opportunités de développement sont identifiées par les acteurs comme constituant des ressources ou des leviers qui permettraient de dynamiser l'action de la Politique de la Ville. Elles prennent appui sur deux considérants :

- d'une part, les quartiers de la géographie prioritaire ont cette singularité que d'être en profonde mutation. Ces transformations (urbaines, sociales, économiques...) proposent des leviers de dynamisation des territoires, mais elles ne font pas nécessairement continuum. Autrement dit, elles n'engendrent pas mécaniquement un développement vertueux. Par ailleurs, elles mobilisent des acteurs, des services ou des institutions qui ne sont pas tous imprégnés des démarches de développement social ou qui n'ont pas pu appréhender les réseaux sur lesquels ils pouvaient prendre appui. Il y a donc un véritable intérêt à inscrire la Politique de la Ville au cœur des projets de développement des quartiers ;

- d'autre part, le positionnement du DSU est perçu comme susceptible ou d'éprouver de réelles limites s'il devait être cantonné à des mesures relevant seulement du champ social. Si l'enjeu est l'affirmation du vivre ensemble et le soutien aux démarches d'implication des habitants sur leur territoire, ces initiatives ont à prendre appui sur une diversité d'entrées et de leviers. Pour le dire vite : *«il faudrait aujourd'hui avoir d'autres ingrédients ...»*

Aussi, le positionnement attendu de la Politique de la Ville se situe à l'interface de nouveaux projets ou thématiques. En ce sens, il y aurait avantage à élargir la surface d'action de la Politique de la Ville en recherchant une action plus emboîtée avec les projets territoriaux structurants sinon un lien plus étroit sur certaines thématiques.

On peut identifier notamment :

- la question urbaine et du logement, identifiée comme cruciale au sein du Projet Social et dont les enjeux sont importants dans certains territoires : Centre Historique, Chartrons, Benauges,
- la manière dont les projets structurants en matière de développement économique pourraient constituer des leviers pour initier et soutenir la mobilité des publics de la géographie prioritaire, dans et hors de ces territoires.

## **Liste des personnes rencontrées**

Mme Rando - Directrice du Centre Social Bordeaux Nord

Mme Lebègue - Directrice du Centre Social et Culturel de la Benauge

Mr Detraz - Directeur- Bruit du Frigo

Mme Amiel - Responsable de l'antenne de Domofrance (Bordeaux Saint-Jean)

Mme Grat Guiraute - Coordinatrice de la ZEP Benauge

Mr Lebeaux- Directeur du CALK

Mme Lescure - Directrice du PLIE

Mme Rouxel - Directrice de la Mission Locale de Bordeaux